

Pour le mardi 16 juin : Hermaphrodites et tribades

les histoires de Mary, de Marie-Germain Garnier et de Marie-Marin le Marcis
la place des « tribades » dans le discours médical et l'imaginaire social

Lors de notre prochaine séance, on continuera notre discussion du rôle des sciences de l'anatomie et du personnel médical dans la définition et détermination des genres, sexes et sexualités. On va examiner des cas de divergence anatomique et sociale au binaire masculin-féminin, en réfléchissant aux définitions et aux traitements de deux populations associées dans le discours médical : des personnes intersexes, appelés « hermaphrodites » à l'époque—ou peut-être les personnes simplement en transition—ainsi que les femmes ayant des anatomies et sexualités considérées comme étant excessives ou anormales : les « tribades » (femmes ayant le clitoris soi-disant anormalement élargi et donc « abusé » par elles). Ici on peut s'interroger sur comment la science et les normes sociales interagissent et s'influencent mutuellement, et les conséquences importantes que de telles déterminations de sexe ou jugements médicaux par rapport aux anatomies et pratiques sexuelles peuvent avoir sur la vie des personnes en question.

I. « Hermaphrodites »

Extraits de trois textes sources du XVIe et XVIIe siècles :

Amboise Paré, *Des Monstres et prodiges* (1573), éd. Jean Céard (Genève : Librairie Droz, 1971), 24-30. Définitions de l'hermaphrodite et exemples données par Amboise Paré, dans le contexte de son traité sur les monstres (monstre à cette époque = tout être, animal ou humain, qui diverge de la norme supposée), l'hermaphrodite étant une des sortes de « naissances monstrueuses » dont il parle. Paré était chirurgien très innovateur de plusieurs rois de France et il est considéré comme le fondateur de la chirurgie moderne.

*N.B. Dans le texte de Paré, **soyez sûr de lire le long passage dans les notes à la page 27** qui figurait dans la première édition de l'œuvre de Paré mais qui avait été censuré dans les éditions ultérieures. Ici l'éditeur moderne présente le passage de cette première édition en note au texte principal. Là il parle des « fricatrices », autre nom qu'on donne aux « tribades » qui vont aussi nous intéresser pour cette séance. Il cite « Léon l'Africain » (c. 1494-1527 à 1555 ?), le nom français de Johannes Leo Africanus, diplomate andalou dont la cosmographie de l'Afrique (Description de l'Afrique, 1530, publiée en traduction française) a eu une très grande influence sur l'imaginaire européen de l'Afrique du nord où il a vécu et voyagé au XVe et XVIe siècle, mais aussi de l'Afrique subsaharienne.*

Michel de Montaigne, *Journal de voyage* (1580-81), éd. Fausta Garavini (Paris : Gallimard, 1983), 77-78. Maire de Bordeaux et auteur-philosophe connu surtout pour ses *Essais*, Montaigne raconte ici des histoires qu'il a entendues pendant ces voyages, entrepris pour des raisons de santé corporelle (il allait aux bains thermaux) aussi bien que spirituelle (il s'ennuyait de son mariage à l'époque). Ce sont les deuxième et troisième histoires qui nous intéressent ici.

Jean Riolan, *Discours sur les hermaphrodites. Où il est démontré contre l'opinion commune, qu'il n'y a point de vrais Hermaphrodites* (Paris : Pierre Ramier, 1614), table des matières et 29-40, Anatomiste de renom de Paris, il résume le cas de Marie-Marin le Marcis (dont parlent Daston et Park dans leur article que vous lirez) et les conclusions du médecin rouennais Jacques Duval, avant de les réfuter. Vous avez dans cet extrait donc son résumé du « cas » de Marie-Marin présenté par Duval et juste le début de sa réfutation. Les deux médecins s'engagent dans un grand débat autour de Marie-Marin. Riolan veut montrer son

autorité de médecin-anatomiste de Paris (centre de l'autorité médicale à l'époque, rivalisé seulement par Montpellier) par-dessus celle du médecin provincial Jacques Duval de Rouen. *Ce texte n'existe pas en édition moderne. Les dix pages sélectionnées vous donneront donc de l'expérience à lire quelques extraits d'un texte original du XVII^e siècle, ce qui n'est pas sans représenter un défi. Prenez votre temps et faites simplement de votre mieux pour déchiffrer la prose et venez avec vos questions. Vous allez y arriver !*

Les étudiants de masters-doctorat liront également un autre texte source pour élargir notre enquête (facultatif pour les étudiants de licence) : Nicolas Venette, *La Génération de l'homme, ou Tableau de l'amour conjugal, considéré dans l'état du mariage* [Amsterdam, 1686], t. 2, nouvelle édition (Hambourg, 1755), 350-380. Ce traité de Nicolas Venette, médecin, est considéré comme le premier sexologue et son œuvre était très populaire, rééditée plusieurs fois à travers les siècles à venir jusqu'au XIX^e siècle ! Venette parle aussi bien des « hermaphrodites » que des « tribades ».

Texte critique : Lorraine Daston et Katharine Park, « Hermaphrodites in Renaissance France, » *Critical Matrix* 1.5 (1985) : 1-15.

L'article de Daston et Park est basé en grande partie sur l'histoire racontée par médecin Jacques Duval dans son *Traité des hermaphrodites* (Rouen, 1612). Jacques Duval, médecin, y raconte l'histoire sociale et légale de Marie/Marin le Marcis, « hermaphrodite » accusé d'avoir choisi un sexe différent que celui qui lui avait été assigné à la naissance. Marie/Marin vivait en homme et voulait se marier avec une femme tandis qu'il/elle avait été élevé-e comme fille. Dans ce cas juridique, les médecins appelés pour examiner le corps de l'accusé-e avaient conclu qu'il/elle était exclusivement du sexe féminin. Mais Duval, après avoir fait une deuxième visite médicale du corps de l'accusé-e, a trouvé un « membre viril » et s'est alors opposé à cette opinion et a ainsi sauvé la vie à Marie/Marin. *Le style de Duval lui-même est assez difficile parce qu'il emploie souvent un langage juridique, alors je ne vous donne pas ce texte source à lire. Daston et Park ainsi que Riolan présentent l'essentiel de son argument.*

Questions de lecture et de réflexion :

Aujourd'hui : Qu'est-ce qu'un homme ? une femme ? Par quels critères définit-on le sexe ? le genre ? Qui les définit ? Quels critères sont en compétition pour arriver à une détermination ? Pourquoi ressent-on le besoin de faire une telle détermination ? Quel est le rôle du regard médical dans la détermination du sexe ou du genre à notre époque ?

Comment caractérisez-vous la définition que fait Paré des « hermaphrodites » ? Comment les catégorise-t-il ? Pourquoi faire des catégories d'après vous ? (Et pour celles qui lisent l'extrait de Venette, quelles sont ses catégories et critères ?)

Paré cite des exemples de femmes qui se transforment en hommes, qui retrouvent en quelque sorte un pénis auparavant caché. Comment explique-t-il cela au niveau anatomique et physiologique ? Qu'est-ce que l'explication de Paré révèle sur la compréhension de la différence/ressemblance des sexes au 16^{ème} siècle ? Par quels critères Riolan décide-t-il le sexe de Marie-Marin le Marcis ? Qu'est-ce qui caractérise chaque sexe ?

Paré parle des « lois anciens et modernes » (24-25) Quelles sont les lois à l'époque ? Pourquoi, pensez-vous, ces lois existe-t-elles ? Qu'est-ce qu'on punit quand on punit dans ces cas ? Où réside la transgression ? Pourquoi est-ce si grave de « changer de sexe » après avoir vécu comme un certain sexe un certain temps ?

Montaigne et Paré parlent tous les deux de la même personne, « Marie Germain ». Comparez l'histoire de Marie-Germain et celle de Marie-Marin le Marcis, racontée par Duval

et Riolan (et Daston et Park). Comparez leurs récits. Comment leurs histoires se comparent-elles ? À partir de quel moment, à partir de quelles sortes d'événements, est-ce que les choses commencent à aller mal pour les personnes « hermaphrodites » dont on parle dans chacun de ces textes ? De quelle(s) classe(s) sociales sont-elles ? Quelles « solutions » trouve-t-on par rapport à leurs cas ? Pourquoi est-ce que la trouvaille de Duval « sauve » Marie-Marin le Marcis d'une condamnation ? Comment comprendre l'acceptation d'une nouvelle identité mâle pour Marie Germain ?

Dans les textes du 16^{ème} siècle que vous avez lus, et aujourd'hui, quelles sont les relations/liens faits entre le sexe et le genre ? Est-ce possible de les séparer à cette époque, d'après vous ? À notre époque ? Est-ce que l'un pèse plus lourd que l'autre pour l'identité d'une personne ? Dans quels contextes ?

Comment lire ces histoires par rapport aux histoires de personnes intersexes ou personnes en transition aujourd'hui ?

Comment ce choix de sexe biologique se fait-il aujourd'hui, dans le cas d'enfants qui naissent avec un sexe dit « ambigu » ? Est-ce une décision nécessaire, compréhensible ou souhaitable d'après vous ? Si oui, qui devrait la prendre et quand ? Si non, qu'est-ce qu'on doit changer pour accepter pleinement les personnes intersexes dans nos sociétés ? Quelles sont les lois en place aujourd'hui en France et aux États-Unis par rapport à la détermination des sexes et autour de l'identité de genre ?

II. « Tribades »

Elsa Dorlin, « Furieuses et fricatrices », dans *La matrice de la race : Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française* (Paris : Éditions La Découverte, [2006] 2009), 68-79.

Katherine Park, « The Rediscovery of the Clitoris : French Medicine and the Tribade, 1570-1620 », dans *The Body in Parts*, ed. Carla Mazzio et David Hillman, 1997, 171-193.

Questions de lecture et de réflexion :

Quel rôle le plaisir féminin joue-t-il dans la conception, d'après les médecins du XVII^e siècle ? Quelles sont les conséquences d'un tel raisonnement ?

Qui sont les femmes que la médecine qualifie comme « femmes lubriques »

Qui est-ce qu'on qualifie comme « fricatrices » ? Pourquoi sont-elles vues comme dangereuses ?

Quel est l'effet de la polygamie, d'après les médecins européens de l'époque ?

Quels sont les dangers de la masturbation féminine d'après les médecins ?

Qu'est-ce qui justifie l'excision d'après les médecins européens de l'époque ? Où la pratique-t-on ?

Comment les médecins distinguent-ils les femmes européennes des femmes africaines ?

Comment comprendre cette « découverte » du clitoris par les médecins dans le contexte de nos réflexions sur le rôle du corps féminin dans le discours médical de l'époque ?

Comment le débat autour du clitoris révèle-t-il par rapport aux idées du modèle du sexe unique ? En quoi problématise-t-il le binaire homme-femme dans le discours médical ?